



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 32201

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les recommandations exprimées par la Cour des comptes au sujet de la mise en oeuvre du plan cancer. La Cour des comptes recommande notamment de s'assurer de la réalité des créations d'emplois et de la cohérence de leur répartition, comme des formations, au regard des priorités en termes d'organisation des soins, d'anatomopathologie et d'usage optimal des équipements. Il serait très heureux de connaître son avis à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32201

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8544

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)